



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 69927

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) concernant les victimes du travail. En effet, indiquant qu'elle se félicite que le dispositif de cessation anticipée d'activité pour les salariés ayant été exposés à l'amiante ait été mis en application, elle souligne qu'il lui semble cependant souhaitable qu'il soit étendu à toutes les victimes du travail. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69927

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6881